

Accompagnant Educatif et Social en apprentissage

Contrat d'apprentissage d'1 an

Auprès de publics divers

L'accompagnant éducatif et social aide des personnes vulnérables : enfants et adultes en situation de handicap physique ou psychique, personnes âgées dépendantes. Il peut intervenir soit au domicile de la personne, soit dans une structure collective (établissement scolaire, maison de retraite, hôpital...).

Aide au quotidien

Préparer et prendre ses repas, faire le ménage, se déplacer, se laver, s'habiller... Autant de gestes difficiles pour une personne privée d'autonomie. L'accompagnant éducatif et social assiste ces personnes en difficulté dans leur vie de tous les jours.

Soutien moral

Réconforter la personne, la distraire, l'accompagner lors des sorties (scolaires par exemple) mais également l'aider à prendre soin de son apparence et à communiquer avec les autres : l'accompagnant favorise son épanouissement et l'aide à sortir de son isolement.